

# AVIS PUBLIC



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2017

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard tiendra une séance extraordinaire, **le mardi 2 septembre 2014, à 18 h 30, à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme triennal des immobilisations.

Donné à Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, ce 19<sup>e</sup> jour du mois d'août 2014.

**Guyline Champoux, avocate**  
**Secrétaire d'arrondissement**